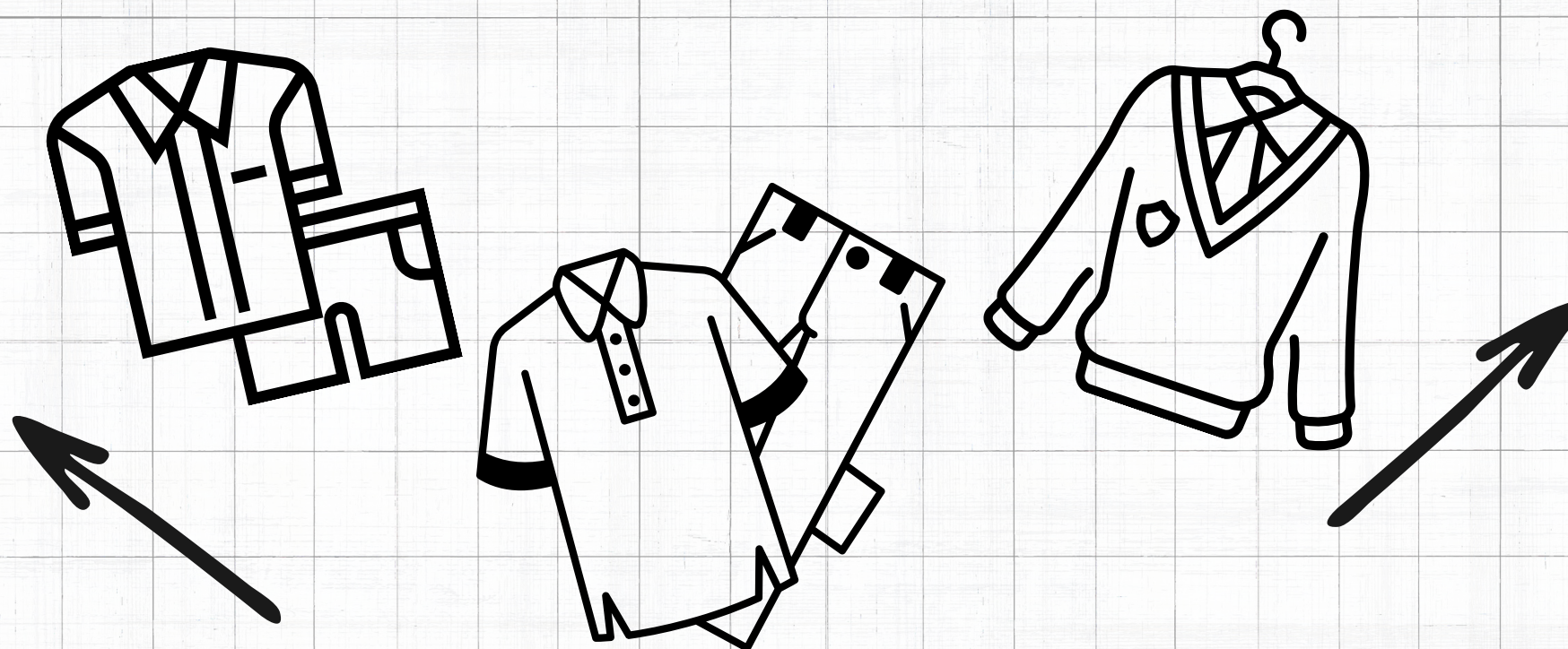


Couvre-chef

Le port de la casquette, du foulard et autre bandeau sont interdits.



Boucles d'oreilles/ tatouages

Les boucles d'oreilles sont autorisées, pour autant qu'elles soient portées sur le lobe de l'oreille (sécurité). Les piercings et les tatouages sont interdits.

Cheveux

Les cheveux colorés, décolorés ou rasés sont interdits. La coupe de cheveux doit éviter l'extravagance.

UNIFORME

Chaussures

Chaussures de couleur unie et sobre. Les lacets doivent être blancs ou noirs. Les chaussures pourront se décliner dans les couleurs suivantes: brun foncé, gris foncé, bleu marine, blanc et noir. Le logo peut être dans une autre couleur que le reste de la chaussure mais doit également être de couleur unie et dans les couleurs cités ci-dessus.

Maquillage

Le maquillage est interdit au D1 et discret au D2 et D3. Le vernis à ongles de couleur vive, les faux-ongles et les faux-cils sont interdits.

Pull/gilet

Doit être bleu marine uni ou blanc uni. Le gilet doit rester de taille "classique", à savoir ne pas dépasser les hanches. Le survêtement type "training" est interdit.

Chemise/chemisier/ polo/t-shirt/sous- pull

Doit être blanc, bleu ciel ou bleu marine uni. Ils ne peuvent pas laisser voir le ventre et les épaules. Les vêtements ne peuvent laisser voir les sous-vêtements. Les décolletés prononcés sont proscrits.

Jupe/robe/ pantalon/bermuda

Doit être bleu marine, uni, pas de pantalon aux piqûres apparentes. Le pantalon ne peut ni être de type "jeans" ni être de type "training". La jupe, la robe et le bermuda restent à hauteur des genoux. Les leggings et collants seront bleu marine.